*Seul le prononcé fait foi*

**Trentième session du Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel de l'Allemagne**

Genève, le 8 mai 2018

**Intervention de Mme Ester Cañadas, Représentant permanent adjoint d'Andorre**

L'Andorre souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Allemagne et la félicite pour la qualité du rapport présenté qui rend compte des progrès accomplis depuis le deuxième cycle de l'EPU.

L'Andorre salue l'attachement traditionnel de l'Allemagne à la promotion et à la protection des droits de l'homme et apprécie la ratification des principaux instruments internationaux, notamment la Convention du Conseil de l’Europe sur la protection des enfants contre l’exploitation et les abus sexuels et la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.

L'Andorre se réjouit des efforts de promotion de la tolérance et de la citoyenneté démocratique qui sont au cœur de la législation de chaque Land en matière d’éducation et recommande à l'Allemagne d'évaluer la mise en œuvre de l’éducation aux droits de l’homme dans les Länder.

L'Andorre partage la préoccupation du Comité pour l’élimination de la discrimination raciale concernant la scolarisation de la majorité des élèves handicapés dans des établissements séparés pour enfants ayant des besoins spéciaux. L'Andorre recommande à l'Allemagne de faciliter l’insertion scolaire des élèves handicapés et de légiférer de façon à ce que les écoles admettent des enfants handicapés.

L'Andorre souhaite à l'Allemagne plein succès dans l'exercice de cet examen.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_